



Le Mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Le nombre d'habitants de notre ville a progressé de 25 % en 10 ans. Face à cette démographie nous devons de continuer les investissements publics malgré la baisse annuelle de 30.000 € de la dotation globale de fonctionnement allouée par l'Etat pour 2015/2017, atténuée cependant par l'augmentation de la population.

Malgré cela notre budget 2016 s'avère ambitieux. Il est bâti au plus proche de la réalité financière de la commune.

Le compte administratif 2015 laisse apparaître un solde positif de 412.221,22 €. Pour 2016, le budget de fonctionnement s'élève à 2.038.221,22 € et le budget d'investissement à 2.377.229,77 €, tous deux équilibrés en recettes.

Comme ces chiffres l'indiquent, nous donnons priorité à **l'investissement**.

Ce budget d'investissement, très important, va permettre, tout en réalisant des travaux nécessaires au développement de notre cité, de récupérer la TVA et d'obtenir des subventions conséquentes.

D'autre part, la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et les mesures d'économie que nous avons mises en place depuis 2 ans portent leurs fruits :

un parc de véhicules rajeuni, une meilleure programmation des travaux d'entretien, un parc locatif à plein rendement, un suivi sérieux des commandes et des stocks, une chasse aux économies d'énergie, des contrats d'assurances mieux étudiés, une économie de 50 % sur les festivités de Pâques, tout en maintenant un service public de qualité et un niveau identique de subventions aux associations et en faisant des actions ponctuelles importantes, telles que :

la mise en conformité des 4 cimetières en 2 tranches de 10.500 € et la numérisation obligatoire des tombes du cimetière de Mauvezin (4.507 €), une aide à la dynamisation de 20.000 € pour l'association des commerçants, le remboursement de 10.000 € d'une première partie de l'avance à l'investissement accordée par Cinélia en 2013 pour la numérisation du cinéma, le règlement de 5.900 € à une société agréée pour le prélèvement des pigeons, une provision pour l'embellissement de la ville, la remise en état du terrain d'entraînement de rugby pour un montant de 7.010 €.

Tout ceci sans augmentation des impôts locaux comme nous nous y sommes engagés.

Nous allons terminer :

- La traversée de Mauvezin fin Juin ; la Médiathèque en fin d'année ; la couverture du 3^{ème} court de tennis en Juillet ; le parking Guizzo (près de l'hôpital) au cours de l'été.
- Des travaux importants à la piscine. Ils concernent :
 - la mise en conformité des sanitaires, la mise en place d'un chauffage destiné à élever la température de l'eau afin de permettre aux scolaires de fréquenter la piscine dès le début du mois de juin, la réfection totale de la toiture, le remplacement de plusieurs appareils en fin de vie pour économiser l'eau.

Nous avons programmé :

- l'achat d'un terrain d'une surface de 1400 m² afin d'agrandir le parking de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.
- de plus, Mauvezin a été choisi comme **BOURG CENTRE** par Monsieur le Préfet de Région, ce qui nous a permis de bénéficier de subventions exceptionnelles pouvant atteindre 80 % du montant des dépenses engagées, financées par le FSIL, Fonds de Soutien à l'Investissement Local.

Elles concernent nos trois premiers dossiers car ils respectent les critères exigés par l'Etat :

économies d'énergie, accessibilité, mise en valeur du patrimoine

- 1 - Accessibilité de la salle de cinéma et isolation des façades du cinéma et du club du 3^{ème} Age
- 2 - Eclairage de la Halle et du Clocher
- 3 - Travaux de réfection totale de la Mairie : Accessibilité, consolidation du plancher, façade, réaménagement des bureaux 2016/2017.

Deux lignes importantes de notre budget 2016

- * Pour plus de sécurité, un emprunt de 180.000 € au taux de 1,85 %.
- * Un emploi auto financé créé dont la répartition des heures se fait ainsi : 80 % pour le cinéma et 20 % pour le CCAS (gestion des stocks et commandes de l'épicerie sociale).

C'est par un travail sérieux et intense et dans une bonne ambiance que toute l'équipe municipale et moi même nous efforçons de faire avancer tous nos projets afin de continuer à sécuriser, à moderniser et à équiper notre commune.

Je reste à votre écoute avec la ferme intention de répondre au mieux à vos attentes et je vous souhaite un bel été ensoleillé.

Gérard MARCET, Maire de Mauvezin

BUDGET PREVISIONNEL 2016

Recettes de fonctionnement

Excédent de fonctionnement reporté	117 984.22 €
Atténuation de charges	69 500.00 €
Produits de services	75 500.00 €
Impôts et taxes	816 637.00 €
Dotations, subventions	601 100.00 €
Autres produits de gestion courante	140 600.00 €
Produits financiers	100.00 €
Produits exceptionnels	216 800.00 €
Opération d'ordre	0.00 €
Total	2 038 221.22 €

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	524 199.00 €
Charges de personnel	669 200.00 €
Autres charges de gestion courante	188 551.22 €
Charges financières	29 000.00 €
Charges exceptionnelles	2 290.00 €
Amortissements	2 177.00 €
Atténuations de produits	37 054.00 €
Virement à la section d'investissement	585 750.00 €
Total	2 038 221.22 €

Recettes d'investissement

Recette d'investissement reporté	0.00 €
Excédent de fonctionnement reporté	554 237.00 €
Dotations et fonds divers	142 000.00 €
Emprunts	180 000.00 €
Subventions	528 439.00 €
Amortissements	2 177.00 €
Immobilisation en cours	22 836.00 €
Dépôts et cautionnements reçus	600.00 €
Virement de la section de fonctionnement	585 750.00 €
Opération d'ordre	361 090.77 €
Total	2 377 129.77 €

Dépenses d'investissement

Déficit d'investissement reporté	184 236.64 €
Immobilisations corporelles	1 713 357.36 €
Emprunts et dettes	120 195.00 €
Opération d'ordre	359 340.77 €
Total	2 377 129.77 €

Subventions aux associations

Société de chasse : destruction nuisibles	100,00	Club de Football	1 100,00
FNACA (participation congrès)	150,00	Bibliothèque (1€/habitant)	2 200,00
Vélo Club	400,00	Amicale sapeurs pompiers	3 000,00
Croix Rouge Française	150,00	RSM	6 000,00
Secours Populaire Français	150,00	Comité des Fêtes	6 500,00
Gymnastique volontaire	150,00	Section Musique Foyer Rural	250,00
Société de Pêche	200,00	Artyshow	100,00
Club de pétanque	500,00	Provision pour subventions dont déjà attribuée :	1 000,00
		- FSL	500,00
		- La Banque Alimentaire	200,00
		- Ecole maternelle	100,00
Club 3ème Age	250,00	Ecole de cirque	250,00
Foyer Rural (Club Internet)	250,00	Foire aux veaux	100,00
Tennis Club	350,00	Association Parents Elèves	200,00
Chambre des Métiers du Gers	500,00	TAGADART dont :	450,00
		- Fonctionnement	300,00
		- Aide exceptionnelle salon	150,00
Les Amis de l'orgue	350,00	ACAP'LA	8 300,00
Foyer socio éducatif du Collège	350,00	Visites Malades en établissements hospitaliers	150,00
UNSS du Collège	250,00		
Société de Chasse	550,00	Arratz Running Club	150,00
Judo Club	900,00	Commission Mémoire anciens combattants	100,00
Basket-Ball	1 100,00	Secours Catholique	150,00
Foyer Rural dont :	1 450,00		
- Fonctionnement	1 100,00	Orange dissimulation réseau	500,00
- Aide exceptionnelle salons	350,00		
Les Rêves Bleus	300,00		
Association d'animations touristiques	1 500,00	TOTAL	40 400,00

Le 1000^{ème} PIGEON PRÉLEVÉ :

Suite aux différentes plaintes d'agriculteurs et devant les dégradations et préjudices subis sur les habitations de la Commune, la Mairie a décidé de faire appel à une entreprise agréée, spécialisée dans le prélèvement de pigeons sur une durée de 12 mois. Depuis, le mois de décembre 2015, 1 000 prélèvements ont été effectués. La campagne se poursuivra jusqu'en décembre.

Si vous rencontrez encore des nuisances sur vos façades et trottoirs, vous pouvez solliciter l'intervention gracieuse d'EDF, situé 42 avenue de la Marne à AUCH, pour la pose de pics sur les fils électriques de vos façades.

CREATION D'UNE ZONE BLEUE : Attention !

Devant l'augmentation sans cesse croissante du parc automobile, la réglementation des conditions d'occupation des voies par des véhicules en stationnement répond à une nécessité d'ordre public.

C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé d'instaurer une zone bleue. Il s'agit d'une zone de stationnement gratuit mais limité dans la durée. Seule la rue Gambetta est concernée par cette mesure. La zone bleue est identifiée par un marquage au sol de couleur bleue. Elle sera instituée tous les jours de la semaine ainsi que les jours fériés entre 9 heures et 19 heures à compter du 1^{er} juillet 2016. La durée du stationnement ne pourra être supérieure à 30 minutes. Un disque apposé sur votre pare-brise doit indiquer votre heure d'arrivée. **Un agent de surveillance de la voie publique assermenté pourra contrôler la conformité de votre stationnement.** Un projet d'extension de cette zone bleue est à l'étude sur la partie commerçante rue de la République.

Vous pouvez vous procurer ce disque dans certains commerces.

LA PISCINE MUNICIPALE FAIT PEAU NEUVE :

La piscine municipale de Mauvezin a fait peau neuve grâce à des travaux complets de rénovation des vestiaires et sanitaires ainsi que l'installation d'un système de chauffage des bassins permettant d'atteindre une température de l'eau à 25°. Elle a ainsi pu ouvrir ses portes aux écoles et Collège de Mauvezin dès le 6 juin.

Le coût des travaux s'élève à 125 833€ H.T. en partie financés grâce à une subvention de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement pour Territoires Ruraux) pour un montant de 56 625€ soit 45 %.

Les horaires d'ouverture au public ont changé cette année : une ouverture anticipée les 18 et 19 juin de 12 h à 19 h00, du 25 juin au 14 août de 12 h à 19 h 30, du 15 août au 04 septembre de 12 h à 19 h.

Toute l'équipe de surveillance Isabelle, Aurélie, Thierry, Maxime et Axelle sera là pour vous accueillir.



Vestiaires rénovés



Chauffage des bassins

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES :

Les inscriptions sur les listes électorales 2017 se font jusqu'au 31 décembre 2016. Pour ce faire, vous devez compléter une demande d'inscription et fournir une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

Pensez également à signaler en Mairie tout déménagement à l'intérieur de la Commune afin d'éviter toute radiation injustifiée.



Comme signalé dans le précédent bulletin, le centre ville a fait l'objet de travaux importants perturbant ainsi la circulation dans notre village suivant les phases de chantier. Ce fut une période difficile à vivre pour tous. La traverse du village, chantier de grande ampleur ne se réalise pas sans contrainte.

Des problèmes techniques, d'intempéries n'ont pas permis de respecter le délai de la fin des travaux prévu fin avril.

Les finitions, mise à la côte des émergences de réseaux, pose de panneaux, marquage au sol et pose de mobilier urbain sont en cours.

Pour permettre la circulation des personnes en toute sécurité, un cheminement piétonnier a été réalisé entre la Place de la Libération et le groupe scolaire ; il semble très apprécié.



Rue Gambetta, le système de régulation de la circulation de type « écluse » répond parfaitement à nos attentes limitant la vitesse des véhicules sur ce passage et offre plus de sécurité aux usagers sur des trottoirs élargis.

Modernisation de la piscine municipale : chantier d'envergure et de mise en accessibilité

Deux mois de travail sur cet édifice par les services techniques et les différents artisans locaux

- La toiture a été reprise ainsi que les carrelages et les faïences
- Les sanitaires, les douches, les cabines et le local technique ont été rénovés
- L'accès à la plage pour les personnes à mobilité réduite est assuré par une rampe
- Le branchement au gaz de ville permet de chauffer l'eau des bassins.

Petits travaux

- Confortement du trottoir devant la crèche rue des Justices (mise en œuvre d'un enrochement)
- Réfection de l'entrée de la gendarmerie
- Construction d'un petit trottoir (côté piscine devant le gîte)

Plan de charge des services techniques

Pour les semaines à venir en plus des missions régaliennes :

- Devant le foyer, mise en œuvre de calcaire sur l'allée centrale du parc
- Place du 8 mai, rue de la République, devant les commerces situés
- Place de la Libération : marquage au sol des places de parking
- Pose de panneaux d'entrée de ville et signalisation des gîtes VVF
- Pose de bancs et de numéros de rues
- Aménagement d'aires de containers
- Pose d'un portail aux services techniques
- Reprise de l'escalier promenade du château



Afin de réaliser tous ces travaux, les services techniques pourront compter sur deux personnes sous contrat d'accompagnement à l'embauche (CAE) pendant un an à compter du mois de juin et d'un agent supplémentaire pendant 6 mois. La municipalité embauche des **jeunes mauvezinois** en juillet et août pour renforcer les services techniques mais aussi pour assurer le fonctionnement de la piscine.

Le grand nombre de travaux sur l'ensemble du village de Mauvezin a occasionné des perturbations importantes.

Merci d'avoir pris votre mal en patience, mal nécessaire pour le bien de tous.

Daniel CABASSY, Adjoint au Maire



Urbanisme

Depuis le dernier bulletin nous avons enregistré 12 permis de construire (dont un pour un bâtiment inscrit, la halle), 17 demandes préalables, 24 certificats d'urbanisme, 2 permis de démolir, 1 autorisation préalable, 1 autorisation de travaux (piscine) et une autorisation sur monument classé (le clocher).

A noter une bonne reprise de l'activité au cours du deuxième trimestre : un permis pour la construction de cinq maisons a été déposé. Elles seront construites à l'entrée du lotissement Cap Soleil, côté route d'Auch et destinées à l'accession à la propriété. Les coordonnées du promoteur sont disponibles à la mairie. Nous avons eu récemment la visite de l'architecte des bâtiments de France afin qu'elle nous donne son avis sur les futurs et actuels travaux nécessaires pour l'accessibilité et la rénovation des différents édifices communaux.

La révision du Plan Local d'Urbanisme a été lancée. Les PLU doivent être conformes au Grenelle 2-loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement. La révision implique aussi une mise en conformité avec la loi ALUR n° 2014-366 du 24 mars 2014. Le Projet d'aménagement et de Développement Durable a été proposé et débattu en Conseil Municipal le 30 mai dernier.

Un bureau d'étude sera prochainement choisi. Les premiers travaux débuteront en septembre ou octobre 2016 et dureront jusqu'en 2017.

Economie

Quelques mouvements dans les commerces : l'agence immobilière, rue de la République vient d'être reprise par Jacques Dupré et Christine Mansard (AGIMMO) qui succèdent à Marie-Claire Lemaire à qui nous souhaitons une heureuse et longue retraite. Le garage Fabian va commencer les travaux de son nouvel atelier, début septembre, route d'Auch, près du bâtiment déjà bien avancé de Mme Laguerre, vétérinaire.

Deux porteurs de projets devraient s'installer le premier octobre dans la zone artisanale, route d'Auch. Alain et Xavier Sangalli (SX MOTOCULTURE) vous proposeront la vente et la réparation de matériel d'entretien d'espaces verts et jardinage (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, etc...). La boucherie Boulevard Carnot a été reprise par Gilles CANEVESE de Sainte-Marie et devrait ouvrir le 1^{er} juillet.

L'association de commerçants (ACAPL'A) commence à prendre sa vitesse de croisière. Déjà 31 adhérents depuis le lancement de l'appel à cotisation. L'opération de Noël et celle de la fête des mères avec son jeu incitatif ont eu un franc succès. La création du site des professionnels est en cours et pourra être visité dans les prochaines semaines.

Bienvenue à ces nouveaux commerçants.



La construction de Super U à l'entrée de ville avance rapidement. L'ouverture est prévue deuxième quinzaine de novembre.

Marchés et cimetière

Le règlement du marché hebdomadaire du lundi est terminé. Il a été validé en conseil municipal. Un plan d'occupation de l'espace sera réalisé début juillet ce qui a déjà été fait pour les emplacements des forains lors des dernières fêtes de Pâques.

La nouvelle réglementation sur les cimetières a été prise en compte. Le Groupe ELABOR qui en effectue l'étude réalisera un plan à l'échelle pour le site rue du Buguet. Un parking se révélait nécessaire à Lamothe pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Il



Jean-Marc PASCOLINI, Adjoint au Maire

Animations

Durant ce premier semestre 2016, la commission culture a proposé aux mauvezinois un concert de qualité, « Lomagne combo jazz », groupe composé de 17 musiciens et une chanteuse et pris en charge les **fêtes de Pâques** en collaboration avec les commissions économie et communication.

Mauvezin a eu le plaisir de recevoir la batucada "Sambastone", le gospel "Soulshine voices", "les Croque-notes", l'orchestre rock "Miami" mais aussi de nombreux exposants. L'apéritif omelette aux aillettes du lundi a connu un grand succès.

Il y en avait pour tous les goûts ce qui est le but recherché afin de satisfaire le plus grand nombre.

A noter la forte affluence de visiteurs lors de ces fêtes aidée par un soleil radieux.

Une réunion bilan a eu lieu le mardi 19 avril afin d'améliorer et de modifier la programmation pour 2017.

Cet été, la municipalité vous invite : les vendredis 22 juillet à une soirée dansante animée par Marc Michel, le 5 août "à Labrihe de la country", le 19 août "Trio Trad" groupe occitan ; le samedi 13 août soirée dansante avec les "double dose" groupe rock, salon brocante antiquités les 14 et 15 août sous la halle sans oublier la traditionnelle fête de l'ail qui recevra l'orchestre "Etincelle", le lundi 22 août (la réunion des bénévoles aura lieu fin juin).

La **programmation culturelle** du dernier trimestre 2016 est d'ores et déjà fixée, théâtre le 22 octobre avec la compagnie "La volière" dans un spectacle intitulé "Colères et supercheries" chez Molière, samedi 19 novembre apéritif spectacle "Roméo et Suzette en campagne".

En accord avec la commission sport, la **fête des associations** aura lieu le samedi 3 septembre.



Médiathèque

1-La médiathèque en quelques chiffres expliquant la nécessité d'agrandir ce local afin de recevoir les lecteurs dans des locaux dignes de ce nom, de proposer un plus vaste choix d'ouvrages, des heures d'ouverture plus importantes, un accès aux nouvelles technologies :

Actuellement, 5000 ouvrages, 404 adhérents (123 de plus qu'en 2014) auxquels s'ajoutent 11 classes élémentaires et maternelles soit 258 élèves, les enfants de la crèche, le club lecture du collège. 12 animations diverses, 16 bénévoles et un salarié à mi temps. Enfin 68% des adhérents habitent Mauvezin, les autres se répartissent sur 30 communes environnantes.

Les Estivales de l'illustration auront lieu le samedi 23 juillet sous la halle.

2-Avancement des travaux de la future médiathèque

Ils ont bien débuté la première semaine de janvier.

Les réunions de chantier avec les entreprises et les architectes ont lieu tous les mercredis.

Ont été réalisés à ce jour :

- les démolitions, le percement des ouvertures, de la verrière de toit, le remplacement de toutes les menuiseries extérieures, les raccordements, les interventions des différents corps de métier, la pose de la chaudière et des systèmes de ventilation, la pose des rochelles et de l'escalier.



- le choix des aménagements intérieurs (meubler et informatique) est en cours.

Les travaux se poursuivent pour quelques mois encore et l'accueil des lecteurs se fait sans problème dans le local loué par la mairie place de la libération.

D'aucuns se demandent : Des spectacles, une médiathèque, un cinéma ! La culture, pourquoi faire ?

"La culture est un antidote à la violence car elle nous invite à la compréhension d'autrui et féconde la tolérance." Citation du ministre de la culture en 2004.



En ce début d'année 2016 de nombreuses réalisations ont abouti. Il s'agit :

- Du terrain de foot :

L'abri pour les spectateurs est terminé. Il donne entière satisfaction aux supporters. Le plancher sera réalisé ultérieurement par les services techniques.

- Du terrain de pétanque :

Les portes du terrain de pétanque sont réalisées. La pose est prévue prochainement.

Le remplacement du tableau électrique demandé afin de mettre en conformité le complexe a été effectué.

- Du complexe sportif :

Divers petits travaux de sécurisation ont été réalisés à la demande des associations utilisatrices.

Nos travaux en cours :

- 1- Ils concernent évidemment la couverture du terrain de tennis N°3.

Les réunions de chantier ont lieu en présence des entreprises, de la mairie et des architectes tous les mercredis après midi.

La couverture de ce terrain est en cours de réalisation, la charpente et le bardage sont terminés.

Ce complexe devrait être prêt à la fin du mois de juillet. Il facilitera le tournoi officiel débutant le 12 août et surtout permettra un désengorgement de la salle polyvalente.

- 2- La réfection du terrain d'entraînement du rugby sera réalisée avant la reprise de la saison sportive.

En concertation avec la commission culture la fête des associations aura lieu le samedi 3 septembre 2016.



Terrain de tennis couvert



Abri Foot

La bonne santé des clubs sportifs

En cette période, nous assistons aux assemblées générales des associations sportives Rugby, Foot, Basket, Tennis, Vélo Club, Judo... Nous constatons la très bonne dynamique des clubs sportifs tant sur les résultats que sur leurs effectifs.

A travers ces assemblées générales, nous entendons les satisfactions des dirigeants sur les bonnes relations entretenues entre ces clubs et la Mairie. Ils reconnaissent l'écoute et les efforts que nous faisons pour les satisfaire. Bien sûr, nous comprenons leurs diverses sollicitations et ferons en sorte de répondre positivement après étude en commission sports, et validation de la commission des finances.

La commission sports remercie les associations sportives pour leur implication et les félicite pour leurs résultats qui honorent la commune.



Fleurissement



Concours des maisons fleuries toujours renouvelé ! ...

La municipalité fait des efforts d'embellissement, les mauvezinois emboîtent le pas.

Le concours permet de mettre en exergue les dons artistiques et les passions pour les plantations florales.

Double récompense pour les lauréats : l'admiration des passants, le plaisir personnel d'une passion assouvie et la reconnaissance de tous ponctuée par un diplôme et une plante.

Le jury est passé le samedi 11 juin dernier et le palmarès sera dévoilé lors de la fête de la Saint Michel.

La Hesta del Arte

Ce fut un coup d'essai, ce fut un coup de « Maîtres ».

Félicitations à l'équipe du Foyer Rural et à son président Alain CANDELON pour ces deux journées de haut vol.

La qualité des participants, peintres, sculpteurs, photographes, artisans d'art sans oublier les peintres en herbe de l'Ecole Maternelle, était au rendez-vous.

Merci aux organisateurs pour leur très forte implication.



COMITÉ DES JEUNES

Initiatives nombreuses, difficiles à réaliser. Un choix a émergé toutefois : la réhabilitation du petit patrimoine de Mauvezin et notamment le lavoir.

En effet, le gros œuvre ayant été accompli par les employés communaux, les jeunes du Comité ont décidé d'embellir, de fleurir ce lieu propice à une halte de rando.

Outre le fleurissement, ils prévoient la plantation d'herbes aromatiques, que chacun d'entre nous peut agrémenter ou utiliser.

Un banc sur la hauteur du site permettra aux flâneurs, randonneurs ou promeneurs de se ressourcer.

Du social aussi...

Le 17 janvier dernier, les ados du comité des jeunes ont participé activement à la journée solidaire organisée par le CCAS de Mauvezin. Ils ont contribué à la décoration des tables et à l'animation du repas par des chants et du théâtre rendant ainsi la journée plus festive.



Merci pour leur implication.

Qu'on se le dise, ces jeunes ont des idées...

Linda DELDEBAT, Adjoint au Maire



L'épicerie sociale

L'épicerie sociale « Le bon plan » a ouvert ses portes le 15 janvier 2016. Son inauguration a eu lieu le 12 février 2016 en présence de nombreux élus et partenaires, de Mme Claudie FIEUX-GRATIAN, présidente de la Banque Alimentaire, de M. Jean-François CELIER, président de l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale, de M. Bernard BRAMBILLA, président de la CAF du Gers, de Mme Hélène LEBRETON, conseillère départementale, M. Guy MANTOVANI, président de la CCBL et M. Gérard MARCET, Maire de Mauvezin et président du CCAS.



A ce jour 24 foyers soit 60 personnes de Mauvezin mais aussi des communes avoisinantes bénéficient de ce service.

Cependant, une petite mise au point semble nécessaire afin de lever quelques inquiétudes exprimées par des administrés mauvezinois.

Les bénéficiaires ont tous fait une demande d'accès à l'épicerie sociale, auprès d'une assistante sociale. Ils ont fourni pour cela des justificatifs (recettes, dépenses, dettes...) et s'engagent sur un projet personnel qu'ils pourront mener à bien (remboursement de dettes, voyages scolaires, achat de lunettes...) avec les économies réalisées.

Ces demandes sont ensuite examinées par une commission d'attribution sociale composée par des membres du conseil d'administration du CCAS (2), des représentants d'associations caritatives (2) et d'un bénévole.

L'accès à l'épicerie sociale est attribué pour une durée de 3 à 6 mois, la somme que chacun pourra y dépenser est définie en fonction du reste à vivre du foyer (il s'agit des ressources dont dispose le foyer après s'être acquitté de toutes ses charges : loyer, électricité, gaz,...).

Le fournisseur principal de l'épicerie sociale est la banque alimentaire du Gers, les denrées alimentaires et hygiène nous sont vendues 0,24 cts/kg.

Nous remercions les commerçants mauvezinois, producteurs, primeurs et particuliers qui nous font également des dons.

Les produits proposés en rayon sont vendus à nos clients 10 % du prix du commerce traditionnel en ce qui concerne les denrées alimentaires et 30 % pour les produits d'hygiène.

Ce service est proposé également aux habitants des 24 communes voisines ; une adhésion est demandée aux mairies concernées à hauteur de 0,20 cts/hab.

L'accueil, l'approvisionnement, l'étiquetage, la mise en rayon et le ménage sont assurés par des bénévoles ; la tenue de la caisse et les commandes par des agents communaux soit 2 fois 3 h/sem.

L'épicerie sociale est située promenade du plan (d'où son nom). Le magasin est accueillant, bien agencé et convivial.

Après 3 mois d'activité nous pouvons constater que nos comptes sont équilibrés.

Nous proposons également aux bénéficiaires des ateliers cuisine, 2 fois par mois et un atelier diététique 1 fois par mois.

Le CCAS

Madame DUPOUY accueille les mauvezinois et les habitants de la communauté de communes au CCAS dans un bureau situé au 1^{er} étage de la Maison de Santé 9 rue Tourneuve, les lundi après-midi, mardi matin et après-midi et jeudi matin. Vous pouvez la contacter au 05.62.64.63.45 pour tous renseignements concernant le logement social, les demandes de RSA, les dossiers d'aide sociale. Si besoin elle vous orientera vers les assistantes sociales du secteur.

Maryse LAVIGNE, Adjoint au Maire
Vice-Présidente du CCAS



ASSOCIATION D'ANIMATION TOURISTIQUE

Comme chaque année, elle organise le « vide-greniers » qui rencontre un vif succès et qui aura lieu le Dimanche 31 Juillet.

D'ores et déjà, les inscriptions sont ouvertes à l'office de tourisme.

De plus, afin de mettre en exergue le petit patrimoine de Mauvezin, l'association d'animation touristique propose une visite guidée par Charlotte de Malet « Pass en Gers », autour du thème de l'eau, le samedi 23 juillet.

Faisons confiance à Charlotte pour nous faire découvrir des lieux pourtant proches de nous, que nous ne remarquons plus.

Les réservations se feront à l'office de tourisme, adultes uniquement (6 €) ; le nombre de places est limité.

Pour notre concert de Noël, deux options sont à l'étude : l'orgue se mêlera-t-il à la fête afin de sortir des sentiers battus ou un chœur traditionnel tant apprécié du public ?



CINÉMA

Ont été accueillis en 2015, 3428 spectateurs lors des séances publiques, 2528 enfants (écoles et collège de Mauvezin, écoles de Sarrant, Solomiac, Monfort, Touget, Crastes) lors des séances scolaires.

Il a pris ses quartiers d'été, modification des jours et de l'horaire. Les séances ont lieu les lundis, mardis et jeudis à 21 h, et les mercredis à 14 heures 30. Il faut y ajouter les films à la demande pour le club du troisième âge, l'EHPAD et le CLAE.

C'est le seul cinéma sur le territoire de la CCBL, les frais de fonctionnement sont intégralement pris en charge par la mairie de Mauvezin. Climatisé en été, il n'attend que votre visite.

Vous pouvez recevoir les programmes par mail en renseignant votre adresse à: cinemademauvezin@gmail.com ou en consultant le site de l'Office de Tourisme ou de la mairie.

La réfection de la façade et mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sont prévues prochainement.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BASTIDES DE LOMAGNE

La réhabilitation de la station d'assainissement qui incombe à la Communauté des Communes a été en partie réalisée. En effet, de gros investissements ont été faits afin de répondre aux normes de l'agence de l'eau et d'éviter les désagréments rencontrés l'an passé.

Aujourd'hui, le montant de la première phase des travaux s'élève à 115.000 € (mise en place du micro-bullage et d'un canal débimétrique). La deuxième tranche débutera en septembre avec l'installation d'une presse à vis pour traitement des boues et la construction d'un bâtiment pour la recevoir d'une hauteur de 6,50 mètres. Le montant global estimatif de ces travaux s'élèvera à 250.000 €.

Ainsi la qualité de l'environnement sera préservée à MAUVEZIN.



La gendarmerie vous informe : Lutter contre les cambriolages

Parmi les infractions d'atteintes aux biens, les cambriolages affectent particulièrement les victimes car les auteurs s'introduisent dans leur domicile, touchant ainsi leur intimité.

Ce phénomène n'épargne personne, et les communes en milieu rural ne sont aujourd'hui plus épargnées.

Comment s'en préserver :

Le délinquant est un être rationnel qui cherche à obtenir un maximum de gain en prenant le moins de risque possible. Son choix se portera donc vers les habitations présentant peu de difficultés.

En journée de nombreuses habitations sont vides.

Diminuer le risque d'être victime d'un cambriolage nécessite d'avoir un comportement quotidien de vigilance et de bon sens.

Lutter contre ce fléau est l'affaire de tous. Toute anomalie, tout comportement suspect, doit être signalé. En effet les riverains sont les mieux placés pour déceler une présence suspecte car ils connaissent les habitudes du voisinage. Si une présence attire votre attention, vous paraît suspecte, prévenez immédiatement la Gendarmerie en composant le 17.

Les bonnes habitudes en cas d'absence :

- ❖ Fermez vos portes, fenêtres et volets, particulièrement les ouvertures situées à l'arrière de votre habitation.
- ❖ Lorsque vous quittez votre habitation n'apposez pas de mot d'absence sur votre porte.
- ❖ Ne donnez pas d'information sur les réseaux sociaux. Ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant laisser penser que vous êtes absent longtemps de votre domicile.
- ❖ En cas de départ en vacances prévenez vos proches voisins.
- ❖ En cas d'absence prolongée, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres.
- ❖ Rangez outils, échelle et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler.
- ❖ Signalez votre absence à la gendarmerie « tranquillité vacances ».
- ❖ Déposez vos objets de grande valeur dans un coffre, scellé solidement.
- ❖ Dissimuler les biens attrayants et facilement transportables.

Protéger son habitation :

Une propriété clôturée équipée d'un portail fermé à clé la nuit ou en votre absence constitue un obstacle contre l'intrusion.

Vous pouvez équiper les abords d'éclairages avec détection de mouvement.

La protection des issues peut être améliorée, serrure 3 points, barres de renfort sur les volets.

La mise en place d'une alarme peut nettement améliorer la sécurisation de votre habitation. La mise en place est facilitée, par les connexions sans fils.

Vous pouvez lister et réaliser des clichés photographiques (des bijoux).

Vous trouverez des conseils, sur le site internet www.liste-objets-volés.fr ou sur cambrio-liste.

Si vous êtes malheureusement victimes d'un cambriolage, ne touchez à rien et prévenez immédiatement la gendarmerie.

Vous pouvez constater aussi la présence régulière de gendarmes sur le bord des routes, ou dans l'agglomération de MAUVEZIN ce qui a pour but d'améliorer la sécurité dans la commune. Les appels de phare des automobilistes diminuent l'efficacité de ces dispositifs.

La gendarmerie connaît actuellement une période importante de recrutement, aussi si certains sont attirés par ce métier, vous pouvez trouver tous les renseignements sur le site : www.lagendarmerierecrite.fr.

Vous pouvez aussi vous rapprocher de la gendarmerie de MAUVEZIN. Tel 05-62-06-80-17.



L'électrique remplace le diesel



Le Syndicat d'Énergies du Gers a passé une convention avec MAUVEZIN comme dans de nombreuses communes gersoises pour l'implantation d'une borne publique de chargement destinée aux véhicules électriques.

La borne est prévue pour le branchement de 2 véhicules, place du 8 mai, proche du croisement des 2 axes Auch-Montauban, Toulouse-Agen, sur des emplacements réservés aménagés.

Le SDEG 32 prend en charge l'infrastructure électrique, l'entretien et la future exploitation de cette borne qui devrait être mise en service très prochainement.

La recharge est pour l'instant gratuite, mais d'ici deux ans, un système de badge rechargeable sera mis en place, ainsi qu'une application de géolocalisation des bornes de recharge partout en France.

Félicitations aux joueurs de la RSM !

La municipalité a invité les joueurs de la RSM le samedi 21 mai 2016 afin de les féliciter pour leur victoire et ils nous ont fièrement présenté leurs boucliers : le trophée du Challenge des Trois-Tours et celui du champion Armagnac-Bigorre Honneur.



Dire et Lire à L'Air

Vendredi 27 Mai, 55 personnes ont assisté au spectacle « Mômes en Zique » dans le cadre de la manifestation « Dire et Lire à l'Air » dans le jardin situé devant le Foyer Culturel.

Cette manifestation organisée pour la cinquième fois par la Médiathèque Départementale, se déroule dans 26 bibliothèques gersoises et propose des spectacles culturels et ludiques.

Les deux multiinstrumentistes (violon, flute traversière, tuba, voix et...os) nous ont promenés tout au long de l'histoire de la musique avec beaucoup de talent et d'humour, mêlant plaisir des oreilles, des yeux et pédagogie.

La soirée s'est terminée autour d'une auberge espagnole avec les artistes dans la convivialité et la bonne humeur.



« Mieux vivre avec son diabète »

L'éducation thérapeutique est une prise en charge originale, différente des consultations médicales traditionnelles, visant à remettre le patient porteur d'une maladie chronique au centre du soin. Par la réalisation d'ateliers dédiés animés par des professionnels de santé formés, le patient est guidé pour acquérir des compétences utiles au quotidien. Ainsi, il gère sa maladie de façon plus autonome, afin de mieux vivre avec elle, chaque jour.

L'équipe des professionnels de santé de la maison de santé pluriprofessionnelle de Mauvezin (médecin, infirmière, diététicien, podologue, kinésithérapeute, psychologue, éducateur sportif) ont élaboré un programme d'éducation thérapeutique pour les patients diabétiques.

Réalisé au sein de la maison de santé, ce programme comprend **4 étapes** :

1. Un entretien individuel avec une diététicienne pour évaluer les connaissances et compétences du patient.
2. Deux jeudis après-midi successifs, de 13h30 à 16h, durant lesquels les différents professionnels de santé partagent avec les patients des idées simples et claires sur le diabète et sa prise en charge, au cours d'ateliers d'1 heure environ.

« Raconte-moi l'entreprise » : premier prix attribué au collège de Mauvezin ...

Les élèves du Collège de Mauvezin remportent le premier prix départemental niveau collège du concours « Raconte-moi l'entreprise », grâce à leur article « Matériaux Naturels du Gers : un esprit sain dans une maison saine ! ». Ce projet était initié par Mmes LACOSTE et GUILLEMIN respectivement professeures de Lettres modernes et de Technologie.

Cette année, 39 établissements scolaires publics de Midi-Pyrénées ont participé à la 9^e édition de ce concours, organisé par le Rectorat de l'Académie de Toulouse en partenariat avec « La Dépêche du Midi ».

Le thème du développement durable étant à l'honneur cette année, six élèves du collège de Mauvezin (Léa, Manon, Dylan, Lucas, Kévin et Jessica) ont choisi de visiter MNDG, entreprise qui vend des matériaux écologiques à Mauvezin.

Une étudiante de l'école de journalisme de Toulouse s'est déplacée à Mauvezin pour expliquer aux collégiens comment construire un article de presse et choisir une bonne photo d'illustration.



3. Une consultation de synthèse avec la diététicienne, durant 30 minutes.

Ce programme est gratuit et est ouvert à tous les patients gersois désirant **renforcer leurs connaissances** sur le diabète et **acquérir des compétences utiles au quotidien**.

Pour « MIEUX VIVRE avec son DIABETE ! », n'hésitez pas à contacter directement Emilie MIQUEL, diététicienne, au 06.77.35.50.42 ou le docteur Fabien FOURCADE au 06.23.17.70.25



Les six collégiens obtiennent finalement le premier prix du Gers !

Carnet Noir

Hommage à Jean Pierre Vignaux actif animateur bénévole de la vie locale qui nous a quittés le 16 février 2016.

Deux fois élu à Mauvezin, il a pris la responsabilité du maillage des chemins de randonnées qu'il a fait rouvrir, non sans peine. D'humeur toujours égale, Jean Pierre était aussi très apprécié comme membre actif du Comité des fêtes dont il était la cheville ouvrière.

Actif au Foyer rural, il assurait les randonnées nocturnes à thème, faisant découvrir ainsi les curiosités de notre bassin.

Sportif dans l'âme, Jean Pierre a participé à des épreuves de courses à pied dans tout le Sud- Oest.

La « Ronde du foie gras », manifestation emblématique et populaire qu'il a créée perdure avec toujours autant d'adeptes. Plus de 2 000 personnes viennent de toute la France faisant ainsi découvrir notre village et entraînant des retombées économiques indiscutables.

Merci, Jean Pierre, pour ton implication, ton dévouement, et ton altruisme : aujourd'hui des bénévoles suivent tes traces pour perpétuer cette manifestation en ton honneur, en ta mémoire.



Photo DDM

Collectif Les Petites Garennes



Afin d'apporter une contribution à une économie locale et solidaire qui doit tous nous occuper et dans un mouvement de transition nécessaire à notre existence, quelques personnes de notre commune décident de s'impliquer dans la création d'un collectif devant faciliter la mise en place de projets tels que des "jardins partagés" et autres actions...

La mairie de Mauvezin a d'ores et déjà proposé gracieusement la mise à disposition d'un terrain de belle surface.

Toute personne désireuse de rejoindre cette démarche...

Contacts :

Myriam Rimbert : 06.41.54.25.53 et Claire Daugé : 06.88.03.01.38

" Mieux informer, mieux cultiver, mieux consommer, mieux recycler "

=

" Économiser notre planète pour mieux vivre ensemble dans un monde vivant "

ARPEGE

Le samedi 4 juin 2016, le réseau Arpège a proposé une balade caritative à travers le Gers afin de mieux faire connaître le réseau, ses professionnels ainsi que les équipes de proximité.

Le réseau Arpège, réseau territorial de santé du Gers, a pour but de proposer, en lien avec les médecins du patient, une prise en charge globale des patients porteurs de maladies chroniques ou de maladies graves évolutives, lorsqu'il y a le désir de maintien ou de retour à domicile.

L'équipe a donc fait étape, en compagnie des clowns Bob et Bob, à Mauvezin aux sons des bandes de Fleurance, avant de poursuivre sa route vers Condom, Nogaro puis Auch.

A Mauvezin l'équipe hospitalo-ambulatoire est composée du Dr Domas ainsi que des infirmières du CH de Mauvezin, Mme Anne Auriou et Mme Nadine Dalbard : elle intervient au sein du CH de Mauvezin ainsi qu'en relais du réseau Arpège dans les EHPAD (Mauvezin, St Clar, Cologne ; L'Isle Jourdain) et au domicile des patients.

Pour toute demande d'intervention, vous pouvez vous adresser à Arpège au 05.62.07.17.53



L'Arrats Trail

Une belle journée réussie pour la deuxième édition de l'Arrats Trail organisée de main de maître par L'Association des Parents d'Elèves des écoles de Mauvezin : trois parcours de course, un de marche nordique, deux de randonnée et trois courses enfants, tout le monde pouvait participer.

En ce dimanche 5 juin, tout était au rendez-vous, le soleil, la convivialité, des parcours magnifiques ponctués de ravitaillements alléchants et une organisation parfaite.

Un beau succès, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 371 coureurs dont 72 enfants et 142 randonneurs. Plus de 500 participants.

Bravo à l'APE, aux 80 bénévoles pour leur implication et leur motivation. Une manifestation en passe de devenir la petite sœur de la ronde du foie gras.





Rappels constants nécessaires

Nombreux sont celles et ceux qui ont pris conscience que la propreté et la fin des nuisances à autrui nous concernent tous, et permettent une cohabitation heureuse, mais il est cependant nécessaire de rappeler certaines règles de vie en société.

Nouveau message aux propriétaires de chiens :

il est interdit de laisser vagabonder vos compagnons, tenez-les en laisse et utilisez les « canicrottes », c'est un acte de civisme. Respecter l'environnement, les pelouses, les trottoirs et les espaces de jeux des enfants est un acte basique de bienséance. Faudra-t-il en venir à verbaliser... ?

La gendarmerie est là pour faire respecter le code de la route.

Il « interdit » de prendre les rues en **sens interdit** !

Le stationnement sur les trottoirs ou sous les arcades dénature notre village et détériore les revêtements.

Un peu de respect pour les personnes à mobilité réduite : ne stationnez pas sur les emplacements réservés aux handicapés.

Les dépôts sauvages, encore et toujours...

Nous constatons des dépôts sauvages de déchets verts, de détritux divers (matelas, canapés, télévisions...) aux pieds des containers.

Nous vous rappelons que la déchetterie située Route de Gimont est accessible à tous et gratuite.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : Du Mardi au Vendredi de 8 h30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Le Samedi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

Fermé le Lundi - Tel : 05.62.06.76.68

Respectez le repos des riverains et voisins.

Les jours et horaires d'utilisation d'engins bruyants de bricolage et jardinage tels que tondeuses, tronçonneuses, taille-haies, perceuses, raboteuses, etc..... sont les suivants :

- du Lundi au Vendredi de 8 h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

- le Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

- les dimanches et jours fériés de 10 h00 à 12 h 00

Merci de bien vouloir respecter ces horaires !

Déchets : des corbeilles sont à votre disposition un peu partout en ville, ne jetez pas les papiers et détritux au sol.

Merci ! **La propreté de la ville est une affaire de tous.**

Rappel aux associations

Malgré la demande faite aux associations de ne pas garer leur voiture des heures entières sur la Place de la Libération lorsqu'ils partent en déplacement, des véhicules continuent à stationner pénalisant ainsi les personnes souhaitant accéder aux commerces du centre ville.

Plusieurs parkings sont à votre disposition :

En semaine	➤ Place du Foirail	: 70 places	Le week-end	➤ Parking des écoles
	➤ Place de Verdun	: 22 places		
	➤ Parking de l'Eglise	: 30 places		
	➤ Place du 8 Mai	: 15 places		



A noter sur VOS agendas

JUILLET

Samedi 2 :	Journée « Ligue contre le cancer » : rando, trail, VTT, judo, arts martiaux, repas
Samedi 2 et Dimanche 3 :	Fête Locale de Lamothe
Lundi 4 au Vendredi 8 :	Concours de Scrabble
Mardi 5 :	Fête de l'Ecole Maternelle à 18 h au Foyer rural
Jeudi 7 :	Ambiance Guitare – à 21 h sous la Halle
Vendredi 8 :	« Le Gers, comme Hic ! » comédie par la compagnie du Carillon à 21 h au Foyer Rural
Samedi 9 :	Film reportage avec débat sur la Palestine à 21 h au cinéma
Lundi 11 au Vendredi 15 :	Concours de Scrabble
Mardi 12 :	Toro Piscine au terrain en face du lac
Jeudi 14 :	Fête Nationale – Randonnée – Repas – Bal Musette et Disco – Grand Feu d'Artifice
Vendredi 15 :	Ambiance Guitare – à 21 h sous la Halle
Dimanche 17 :	Salon du Bien-Être et des Locavores de 10 h à 19 h sous la Halle
Vendredi 22 :	Soirée dansante avec Marc MICHEL à 21 h sous la halle
Samedi 23 :	Les Estivales de l'illustration avec l'illustratrice Albertine de 16 h à 18 h sous la Halle Visite guidée : thème de l'eau par Charlotte de Malet à 18 h 30
Vendredi 29 :	Concert d'orgue à 18 h 30 en l'église St Michel Marché Nocturne – Bal Rock avec Bringay
Dimanche 31 :	Vide-greniers de 8 h à 18 h

AOÛT

Lundi 1^{er} :	Ambiance Guitare – à 21 h sous la Halle
Vendredi 5 :	Soirée Country à 21 h sous la Halle
Lundi 8 :	Marché Nocturne à partir de 19 h - Bal Musette avec Los Amigos
Vendredi 12 :	Randonnée Nocturne à 19 h 30
Vendredi 12 au Dimanche 28 :	Tournoi de Tennis au stade Marcel Gilard
Samedi 13 :	Soirée rock avec « Double Dose » à 21 h sous la halle
Dimanche 14 et Lundi 15 :	Brocante Antiquités
Jeudi 18 :	Ambiance Guitare – à 21 h sous la Halle
Vendredi 19 :	Journée Occitane et Bal avec « Trio Trad' » sous la Halle
Dimanche 21 :	33 ^{ème} Randonnée de la Fête de l'Ail – à partir de 7 h 00 « Chopotte Le Clown » à 21 h sous la halle
Lundi 22 :	Fête de l'Ail – Concours, Repas, Bal avec l'orchestre Etincelle
Jeudi 25 :	Journée Conte
Vendredi 26 :	« Le Gers, comme Hic ! » comédie par la compagnie du Carillon à 21 h au Foyer Rural

Activités hebdomadaires

Lundi, Mardi, Jeudi à 21 h, Mercredi 14 h 30 :	Cinéma
Lundi, Mercredi, Samedi : 9 h 30 à 12 h 30 ; Vendredi 16 h à 19 h :	Ouverture de la Bibliothèque
Tous les Lundis de 11 h à 12 h :	Ouverture du Musée d'Archéologie et d'Histoire – 10-12 rue du Dr Fauqué
Tous les Mercredis à 21 h :	Loto des Associations au Foyer Rural
Tous les Jeudis à 9 h 00 :	Balade Pédestre – Départ du bureau d'accueil du VVF
Tous les Jeudis à 21 h 00 :	Concours de Pétanque au Boulodrome d'été

Pour plus de renseignements sur les festivités, vous trouverez des programmes détaillés à la mairie et à l'office de tourisme

Mairie de Mauvezin 1 Place de la Libération 32120 MAUVEZIN

Tel : 05.62.06.81.45 – Fax : 05.62.06.90.74

Mail : commune.mauvezin.gers@wanadoo.fr – Site internet : www.mauvezin-gers.fr



Publié le : 20/06/2026 15:44 (Europe/Paris)

Collectivité : Mauvezin

https://www.intramuros.org/mauvezin/documents_administratifs/67597

Ce bulletin municipal est imprimé sur du papier recyclé